

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE****DÉPARTEMENT****HAUTE-LOIRE****Commune de Rosières****DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 09 décembre 2022

**Délibération n°4**

NOMBRE DE MEMBRES		
En Exercice	Présents	Votants
19	15	18

Date de la convocation :  
**30 Novembre 2022**

L'an deux mille vingt deux, et le 09 décembre à 20h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Fanny SABATIER

**Présents :** Tous les membres en exercice sauf M. Jean Bernard CIVET ayant donné procuration à Mme Fanny SABATIER, M. Roland GÉRENTON ayant donné procuration à M. Georges BARRIER, M. Serge GIDON ayant donné procuration à Mme Marie-Bernadette MATHIAS

**Absente :** Mme Catherine GARDES

Mme Améline PICHON est nommée secrétaire de séance.

**Objet de la délibération : ALIÉNATION DU VÉHICULE COMMUNAL TRACTEUR RENAULT ERGOS****Le maire de la commune de Rosières,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Considérant que les dépenses indispensables pour remettre le tracteur communal RENAULT ERGOS 456 en conformité seraient très élevées et hors de proportion avec les ressources dont la commune pourrait disposer à cet égard,

Considérant que dans ces conditions il y a lieu de procéder à son aliénation,

Considérant l'offre de reprise du tracteur RENAULT ERGOS 456 immatriculé CV-665-TN, formulée par la SARL MICHON EXPORT le 24 novembre 2022 soit 9 000 euros (neuf mille euros)

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- APPROUVE l'exposé et notamment le prix d'achat qu'il y prévoit ;
- DECIDE l'aliénation du dit véhicule
- AUTORISE Madame le Maire à céder le RENAULT ERGOS 456 immatriculé CV-665-TN au prix de 9 000.00€ (neuf mille euros) à la SARL MICHON EXPORT, domiciliée « la Grolle » 63 470 PRONDINES et à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession ce véhicule.
- DIT que cette recette sera portée au budget principal exercice 2022, compte 775.

Ampliation en sera adressée :

- Adressée au Comptable Public
- Notifiée à l'Acquéreur

**Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.****Les signatures sont au registre.****Pour copie conforme**Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le .....

.....

du .....

**Fanny SABATIER**  
Maire